

Réunion « Ecoles maternelles et primaires »
entre Mairie – CAM – Parents d'élèves
du 1 Octobre 2008

Etaient présents ou représentés :

La Mairie : M^{ame} Josiane LASALLE

Les parents d'élèves de chacune des écoles précédemment élus et un parent bénévole (candidat sur la liste d'union FCPE) pour l'école du Moulin de la Jalousie

Début de la séance : 18h20

1. CLAE et CLSH

- Entre 106 et 110 enfants ont fréquenté le CLSH chaque mercredi depuis la rentrée scolaire et sont répartis sur le « Petit Prince » pour les enfants des maternelles et sur le « Gaziilla » pour les enfants des primaires.
- La réception des enfants sur le CLSH se fait actuellement sur pré inscription de 15 jours alors que la CAM veut faire passer ce délai à 3 mois (afin de commander un nombre de repas adéquat et d'éviter les gaspillages). Néanmoins, ce délai apparaît trop rigide. Une solution de compromis retenue par la Mairie serait de rendre possible la possibilité de **dés inscrire les enfants au moins une semaine à l'avance sans restreindre la nature des motifs de dés inscriptions** (actuellement ne sont retenus que les cas de maladies et les problèmes familiaux graves) ce qui pourrait éviter la multiplication des certificats médicaux « de complaisance ».
- Pour assurer les activités du CLAE/CLSH, le nombre d'encadrants s'avère insuffisant de façon récurrente en dépit des propositions de CDD récentes (une candidate saint-lytienne s'étant désistée le jour de l'embauche trouvant l'école Ayguebelle trop éloignée de son domicile, elle habite à coté du Moulin de la Jalousie!!). La Mairie fait remarquer que cette situation semble pérennisée par la nature des contrats d'embauche (CDD) peu favorable à une stabilité et une formation adéquate des encadrants.
- Le fonctionnement de la cantine est particulièrement abordé : un des parents d'élève propose de responsabiliser davantage les enfants sur une même table en désignant des volontaires pour différentes tâches (service du pain, de l'eau....) mais ce fonctionnement doit rester strictement sous le contrôle d'un encadrant aux yeux de tous (1 encadrant pour 14 à 17 enfants).

2. Liaison CLSH/CLAE – Soutien pédagogique :

- Il s'agit d'assurer le transfert des enfants en soutien pédagogique le mercredi pour les primaires du lieu de soutien jusqu'au CLSH/CLAE. La position de la CAM est de considérer que ce soutien n'est pas sur du temps scolaire et donc qu'elle n'est pas tenue d'assurer ce transfert !!!! Cependant, il n'y aura pas de problème

d'acheminement des enfants sur « Gzailla » (même lieu), et très peu sur « Ayguebelle » (traversée de la rue). En revanche, la CAM se refuse absolument de mettre en place un système de navette entre le « Gzailla » et le « Moulin de la Jalousie » pour des raisons de surcoût. A l'heure actuelle, ce transfert ne peut toujours être assuré que par les parents.

- En ce qui concerne les maternelles (Annexe et Petit Prince) à l'exception du Moulin de la Jalousie, sur décision de la directrice M^{ame} Dubrun, le soutien se déroulera entre 16h30 et 17h30 sur les jours de la semaine 4 fois par semaine, mais les horaires de bus ne peuvent pas être modifiés. Les enseignants assureront le transfert des enfants de la maternelle au CLAE.

3. Aménagement des écoles

➤ *Informatique :*

- Une classe mobile informatique (serveur comprenant 10 PC portables véhiculé de classe en classe) est en cours de développement sur « Ayguebelle » et devrait être fonctionnelle avant Toussaint.
- Les PC d' « Ayguebelle » ont été transférés sur le « Moulin de la Jalousie » et sont ou seront très prochainement opérationnels après repositionnement des bornes informatiques (permutation de fonctionnement de 2 salles).

➤ *Travaux*

- Ce point ne concerne que l'école du « Moulin de la Jalousie ». De nombreuses réserves de gravité variable sont émises par la Mairie et devront être rectifiées par l'architecte.
- Quelques points particuliers :
La canalisation obturée des toilettes a été débouchée,
L'aménagement de la cour interne doit être proposé par l'équipe enseignante, la Mairie souhaitant suivre les propositions faites. D'ores et déjà, il a été acté par la Mairie d'aménager un espace vert jouxtant le jardin botanique, les travaux (labour et ensemencement de la prairie naturelle devant être effectués bientôt).

➤ *Toilettes*

- Les toilettes doivent être nettoyées plusieurs fois par jour (c'est effectivement le cas au Moulin et cela devrait le devenir sur les autres sites). Des mesures seront prises afin d'éliminer le gaspillage du papier toilette
- Les parents réitèrent leur demande pour que les toilettes ne soient pas fermées à clef avant la fermeture du CLAE.

➤ *Discipline*

- Il existe des actes de violence (gifles) récurrents en primaire. Il a été rappelé à ce sujet l'existence d'un observatoire de la violence et l'attention a été portée sur les dangers de banalisation de ces actes afin qu'ils ne deviennent pas fréquents.
- D'autre part, il est rappelé avec force qu'une bonne discipline de vie commence par le respect des biens publics (ne pas s'essuyer les pieds sur des murs fraîchement peints, les toilettes ne sont pas des aires de jeux).

➤ *Langues vivantes*

La durée de l'enseignement hebdomadaire des langues vivantes doit être de 1h30 du CE2 au CM2 et cet enseignement doit être dispensé par des enseignants dépositaires d'un agrément spécifique. En raison du nombre trop restreint de tels enseignants, les cours de langues vivantes ne peuvent être assurés qu'en fonction des disponibilités locales (au mieux, un enseignant en anglais sur 2 classes ou plus).

➤ *Soutien pédagogique*

Cette activité doit être distinguée de la prise en charge spécifique des enfants par le RASED et semble correspondre à une remise à niveau sur une ou plusieurs disciplines de façon plus ponctuelle (5 à 7 séances). Il est à noter qu'il n'existe pas de définition précise du soutien pédagogique.

Fin de la réunion : 19h30.